

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 DÉCEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/12/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/12/2013

Délibération n° D-2013-589

**Donjon de Niort – Modification de l'assiette de protection
Monument Historique**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Annick DEFAYE, ayant donné pouvoir à Madame Geneviève GAILLARD, Madame Nicole IZORE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT

Excusés :

Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY.

**Direction Développement Urbain,
Habitat**

**Donjon de Niort – Modification de l’assiette de
protection Monument Historique**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le château de Niort, dit le Donjon, est classé au titre des Monuments Historiques sur la première liste de 1840. Cette puissante tour maîtresse était à cette date le seul élément conservé d’un ensemble qui était plus vaste, raison pour laquelle le classement porte uniquement sur la parcelle BO 152, c’est-à-dire le Donjon lui-même.

Lors du diagnostic archéologique réalisé en novembre 2010, puis lors des fouilles archéologiques réalisées en juin et juillet 2012, des structures datées du moyen âge, appartenant à la basse-cour du Donjon ont été mises à jour, comme des murs de courtine.

C’est pourquoi, comme souhaité par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, il convient de modifier par le biais d’un arrêté interprétatif, le classement de 1840 du Donjon en y intégrant sa basse-cour. Le périmètre du classement sera alors délimité par le Donjon et le trottoir du quai d’Est en Ouest et par les courtines du Nord au Sud.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser la Direction Régionale des Affaires Culturelles Poitou-Charentes à prendre un arrêté portant extension de l’assiette de la protection du Donjon de Niort.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L’Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL